



Paris, le 15 octobre 2021

SECRETARIAT GÉNÉRAL

téléphone : 01 56 41 51 10
télécopie : 01 56 41 51 11
secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

CNB/BN/5365

Monsieur le ministre,

Avec la réforme de l'apprentissage et la gestion individuelle des contrats, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnelle a profondément modifié l'organisation de la voie professionnelle, le fonctionnement des EPLE et l'environnement économique des dispositifs existants.

Vous avez souhaité laisser l'initiative à vos Recteurs et Rectrices sur la déclinaison d'une organisation de l'apprentissage spécifique à leur territoire. Le Sgen-CFDT avait alerté ses interlocuteurs de la DGESCO sur la dangerosité de ne pas fixer un cadrage national commun.

Nous constatons désormais que les synergies que l'on pouvait espérer entre les Sections Professionnelles, les CFA et les Greta ne se réalisent que rarement. Dans de nombreuses académies nous constatons que les nouvelles organisations aboutissent à une mise en concurrence des différentes voies de formation, et sur la fragilisation des dispositifs existants soit par la fragmentation des recettes, soit par de la restructuration permanente des organisations de travail.

Les personnels des Greta et des GIP subissent une dégradation de leurs conditions de travail, ce qui génère souffrance et perte d'efficacité dans leur activité.

Les personnels qui exercent et donnent sens à la mission de formation tout au long de la vie au sein des Greta et CFA génèrent, par leur activité même, le financement de leur salaire et toute modification notable de leur environnement peut remettre en cause leurs emplois.

Pour le Sgen CFDT ces agents sont des acteurs essentiels de la formation professionnelle de l'EN. Nous avons obtenu des avancées et des sécurisations sur des améliorations de leur traitement administratif et financier, sans mettre en péril le modèle économique des GIP et des GRETA. Cependant les réformes successives et surtout récentes, internes (transformation de la voie professionnelle) ou externes (loi de 2018 sur l'apprentissage) fragilisent le modèle économique des GRETA et des GIP et par conséquent les personnels qui y travaillent.

sgen.cfdt.fr FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tel : 01 56 41 51 10
Fax : 01 56 41 51 11
secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr

Depuis des mois, ils sont menacés à la fois par la baisse de recettes liée au Covid mais aussi par le développement de l'apprentissage privé et la réorganisation de l'alternance dans chaque académie, dans un désordre réglementaire et statutaire, dénoncé par le Sgen-CFDT et encore jamais vu à ce jour.

Tantôt un surcroît d'activité entraîne une surcharge de travail pour les personnels, qu'ils appartiennent aux GRETA ou au GIP, tantôt une remise en cause de leurs postes dans une logique de concurrence absurde avec les Lycées Professionnels qui fragilise financièrement les structures et remet en question les emplois.

Les variations de l'activité obligent à une extrême agilité, souvent génératrice de souffrance au travail à force d'adaptation sur la quantité et la diversité des missions. À cela s'ajoute la demande d'absorber rapidement ces changements sans avoir les conditions de le faire et dans le cadre d'un dialogue social souvent dégradé ou inexistant.

Par la présente, le Sgen-CFDT vous alerte solennellement : les risques psycho-sociaux sont élevés et sur certains sites, des signes avant-coureurs nous font craindre des drames de sinistre mémoire survenus à France Télécom.

Soucieux d'apporter une réponse rapide dans un contexte où des fonctionnements dégradés s'amplifient, nous demandons des états généraux de la formation continue des adultes et de l'apprentissage dans l'Éducation nationale pour qu'enfin ces personnels malmenés, puissent bénéficier d'une expression de leurs difficultés, d'une juste reconnaissance de leur implication et d'une sécurisation durable de leurs conditions de travail et de rémunération.

Nous souhaitons vous rencontrer afin d'envisager les solutions pérennes de nature à solutionner les différentes problématiques relevées. Un plan d'action associant des mesures de cadrage nationales et des opportunités de négociations académiques et locales serait de nature à apporter des réponses aux différents niveaux de compétences et de remédiation.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations.



Secrétaire générale
Catherine Nave-Bekhti